
 <p>1^{er}, place des martyrs de la Résistance et de la Déportation 93110 Rosny-sous-Bois ☎ 01.48.54.00.19</p>	 <p>CRPC – PIEDS AGILES 32 rue de Sevran 93410 VAUJOURS 06.14.17.03.19 denis.coteaux@gmail.com</p>
--	--

Assurance R.C.P. : WTW France – Département Sport
Immeuble : 33/34 Quai de Dion – Bouton GS70001 – 92814 Puteaux
Tel : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com
Contrat : n° 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA
Assurances Crédits et Cautions
132 rue des trois Fontanot 92000 NANTERRE

NOTICE D'INFORMATION

Séjour en Haute LOIRE Le Puy en Velay Du Vendredi 15 au Mardi 19 Septembre 2023

Ce séjour nous fera découvrir la partie Nord Ouest du P.N.R. des Monts d'Ardèche avec le Mont Mézenc culminant à 1744m, le Gerbier de jonc, sources de la Loire (situé sur le département de l'Ardèche) ainsi qu'un bon nombre de Suc et autre résurgences volcaniques témoins visuels du passé tumultueux de toute la région. Nous visiterons la ville du Puy en Velay, étape symbolique du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Ce séjour est ouvert aux adhérents de niveau randos traditionnelles, à jour de leur cotisation, et titulaires de la licence FFRandonnée pour la Saison 2023-2024, avec assurance IRA.

Déplacements : covoiturage à partir de Clichy sous-bois.

La répartition des participant(e)s au séjour dans les véhicules leur sera communiquée quelques jours avant le départ par Jean-François Beyrand.

Nombre de participants maxi : 9 personnes

■ PROGRAMME

Vendredi 15 :

Le Rendez-vous sera à 6h00, au parking du Conservatoire de musique de Clichy-sous-Bois (rue Auguste Geneviève) pour un départ à 6h15.

Trajet : environ 600 km ; petit-déjeuner sur l'autoroute A71 Aire de Chaumont sur Tharonne.
(Possibilité d'acheter des sandwichs ou salades pour le pique-nique de midi).

Randonnée : Autour du village de Monastier sur Gazeille : 10.5 km +200m

Samedi 16

Le mont Mezenc Alt. 1753m.

12.5 km dénivelé + 500 m

Départ du gîte

Dimanche 17 : Le Puy en Velay, la cathédrale, le dyke Saint Michel, le château de Polignac.

15 km escaliers à volonté. Départ de Polignac

Lundi 18 : Le Gerbier de Jonc Alt. 1551m Sources de la Loire.

12.5 km +500m

Mardi 19 : Les balcons de la Loire à Goudet.

9 km +200m.

Après le pot de l'Amitié, départ pour un retour à Clichy-sous-Bois dans la soirée.

NB : l'ordonnement des randonnées pourra(i) t être modifié en raison de certains paramètres (notamment les conditions météorologiques).

■ HEBERGEMENT – RESTAURATION

VVF des Etables Village de vacances Les sources de la Loire

N'emporter que vos affaires de toilette.

Prévoir une boîte hermétique de 0,5L ou 0,8L et des couverts pour les pique-niques du midi.

La répartition dans les chambres se fera en concertation avec l'hébergeur, merci de respecter cette règle.

Gîte réservé en pension complète avec les pique-niques du samedi au mardi, préparés par le gîte.

Prévoir seulement le repas du Vendredi midi, à tirer du sac

■ COUT DU SEJOUR

La participation des adhérent(e)s est fixée à **230 €** par personne

(Le prix de revient prévisionnel est de 360€ pour 9 participants).

La subvention du Club prévue pour ce Séjour est comprise entre 130€ et 160€ par personnes .

Ce prix comprend :

- Le transport en covoiturage durant le séjour, les péages autoroutiers
- Le petit-déjeuner sur l'autoroute A 71 à l'aller
- Les 4 nuitées au gîte en pension complète, pique-niques et diner
- Les visites
- La rétribution CDRP / FF Randonnée dans le cadre de l'Immatriculation Tourisme (4.5 € par personne)
- Le pot de l'Amitié à la fin du séjour .

↳ **Il reste donc à la charge des participant(e)s :**

- le pique-nique du Vendredi midi, à tirer du sac (Possibilité d'achats de sandwiches / salades sur la A71).
- Les Assurances Facultatives (annulation/ interruption/ bagages)
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris » (souvenirs, dépenses personnelles diverses ...)

■ **INSCRIPTION – PAIEMENT :**

Un règlement de 50 € (20 % du prix du séjour) est à effectuer dès la pré-inscription (cf. bulletin de pré-inscription en fin de document afin de couvrir les arrhes versées au gîte. Règlement par chèque ou par virement bancaire.

Le solde (180 €), accompagné éventuellement d'un chèque distinct correspondant aux primes des Assurances Facultatives, sera à régler au moment de votre inscription définitive.

Pour réaliser ce séjour, le Club proposera aux Pré- inscrits un Bulletin d'Inscription définitive.

Votre inscription deviendra définitive après renvoi sous *8 jours* :

1/ Des 2 bulletins d'inscription (exemplaires « association » et « participant »), signés, avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

2/ Du règlement de complément (180. €), joint à ces 2 documents (*pas d'envoi séparé*).

3/ Du document d'adhésion aux Assurances Facultatives (annulation/interruption du séjour et bagages) signé, et ceci même si vous n'y souscrivez pas : c'est une disposition légale.

Attention : l'effectif déclaré au gîte sera basé sur celui des pré inscrits : merci de vous pré inscrire que si vous êtes certain(e) de venir au séjour.

Merci de bien respecter ces procédures : nous/vous respecterons (rez) la loi sur l'organisation des séjours ainsi que les règles de l'hébergeur, vous faciliterez le travail de gestion des Bénévoles du Club, et éviterez les erreurs.

Ces règlements devront être effectués par chèque(s) à l'ordre de « **CRPC Pieds Agiles** » ou par virement bancaire

■ **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Hors mise en jeu des assurances facultatives éventuellement souscrites, une somme de 15 € restera acquise au Club (même si le désistant est remplacé), voire plus si le gîte nous retient davantage (selon les termes de notre Règlement intérieur et du contrat signé avec le gîte).

En cas de défection de dernière heure de votre part, vous risquez de devoir payer l'intégralité du séjour. Nous vous recommandons donc de bien lire les conditions de mise en jeu des garanties d'assurance afin d'apprécier si vous devez ou non y souscrire.

Important : mise en jeu éventuelle des Assurances Facultatives : il est impératif de déclarer à l'Assurance l'événement générateur dans les cinq jours ouvrés. Pour cela vous devrez remplir sans tarder le formulaire de déclaration de sinistre qui vous sera retourné en même temps que votre bulletin d'inscription « Participants ». Pour tout renseignement, prendre contact avec Françoise Denis.

PA - 23-03

■ RECOMMANDATIONS

Au-delà de l'équipement de base habituel du randonneur, pensez à vos médicaments personnels (avec l'ordonnance), carte Vitale, licence, protections efficaces contre la pluie, le froid et le vent, canne(s) de marche, etc., en fonction des prévisions météorologiques ([site : meteofrance.com](http://meteofrance.com), [site officiel de Météo France](http://site.official.de.Meteo.France)).

Vous devrez emporter avec vous :

- Votre Carte d'Identité
- votre Licence-Assurance (saison 2023-2024)
- votre Carte Vitale et éventuellement de Mutuelle / Complémentaire Santé.

Personne à contacter pour tout renseignement :

Claude JACQUET

06 86 55 85 50

claude.jacquet1@aliceadsl.fr

-----✂----- Bulletin de pré-inscription -----

**Séjour en Haute LOIRE
du Vendredi 15 au Mardi 19 Septembre 2023**

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____

e-mail : _____

Le cas échéant, régime alimentaire particulier :

Seriez-vous prêt(e) à prendre votre véhicule personnel pour le covoiturage :

Bulletin de pré-inscription à retourner **PAR RETOUR DE COURRIER et au plus tard le 15 juin 2023**
avec un chèque de **50€ (A l'ordre des Pieds Agiles) Possibilité de régler par virement bancaire**

à Françoise DENIS, 32 rue de Sevran – 93410 VAUJOURS

Rappel : les pré-inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. En cas de limitation de places par le gîte, il sera constitué une liste d'attente pour les remplacements en cas de défections.

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme